

Vote de 100 000 euros pour l'ONG SOS Méditerranée : la justice annule la subvention de la mairie de Paris

Le tribunal a considéré « qu'une collectivité territoriale ne saurait (...) méconnaître les engagements internationaux de la France ni, en attribuant une subvention, prendre parti dans un conflit ou un différend international de nature politique ou interférer dans la conduite de la politique extérieure de la France ».





Anne Hidalgo, maire de Paris, avait évoqué sa "fierté" en novembre dernier quant au nouveau vote de cette subvention. LP
Delphine Goldsztejn

Par Le Parisien avec AFP


Le 3 mars 2023 à 18h42, modifié le 3 mars 2023 à 20h53


C'est l'une des subventions qui était au cœur des critiques de l'opposition à Anne Hidalgo. La Cour administrative d'appel de Paris a annulé vendredi une subvention de 100 000 euros octroyée en 2019 par la Ville de Paris à l'ONG [SOS Méditerranée](#), jugeant que la mairie avait interféré avec la politique étrangère de la France. « Extrêmement fière que la majorité municipale vote la subvention de 100 000 euros à cette association indispensable. Il y va de notre dignité et de nos valeurs », tweetait, en novembre, la maire PS.




En accordant cette aide, « le Conseil de Paris doit être regardé comme ayant entendu prendre parti et interférer dans des matières relevant de la politique étrangère de la France et de la compétence des institutions de l'Union européenne, ainsi que dans des différends, de nature politique, entre États membres », jugent les magistrats. Une subvention pourtant [octroyée chaque année](#) depuis 2016 à cette association d'aide aux migrants.

Anne Hidalgo 
@Anne_Hidalgo · [Suivre](#) 

Fière de soutenir les classes moyennes et les catégories populaires avec des services publics de qualité, fière d'accélérer la transition écologique de ma ville, fière que Paris soutienne depuis son origine [@SOSMedFrance](#) qui sauve des vies.



9:13 AM · 17 nov. 2022 

 1,3 k  Répondre  Copier le lien

[Lire 1,3 k réponses](#)

Depuis 2015, SOS Méditerranée a [régulièrement affrété des bateaux en Méditerranée](#) pour sauver des migrants tentant de rejoindre l'Europe par la mer. Ses expéditions, et celles d'autres ONG, ont été la source de [brouilles diplomatiques](#)

entre États membres de l'UE, qui se sont renvoyé la responsabilité d'accueillir les migrants secourus.

Une subvention qui irritait l'extrême droite italienne

En juillet 2019, la mairie de Paris, dirigée par la socialiste Anne Hidalgo, avait décidé d'octroyer une aide de 100 000 euros à SOS Méditerranée et de décorer les capitaines d'un navire humanitaire d'une autre ONG, poursuivies par la justice en Italie pour aide à l'immigration clandestine. Cette décision avait outré l'extrême droite italienne, notamment le ministère de l'Intérieur de l'époque, Matteo Salvini.

Le tribunal parisien rappelle « qu'une collectivité territoriale ne saurait (...) méconnaître les engagements internationaux de la France ni, en attribuant une subvention, prendre parti dans un conflit ou un différend international de nature politique ou interférer dans la conduite de la politique extérieure de la France ».

À lire aussi [Dans les comptes de Paris : des millions d'euros gaspillés en subventions obscures ?](#)

Or, « les responsables de l'association ont, aussi, publiquement critiqué, et déclaré vouloir contrecarrer par leur action les politiques définies et mises en œuvre par l'Union européenne et les États membres en matière d'immigration et d'asile », notent les magistrats. « Le Conseil de Paris a entendu s'approprier les critiques de cette association à l'encontre de ces politiques migratoires », ajoutent-ils, citant la teneur des débats à ce sujet en son sein.

Newsletter L'essentiel du 75

Un tour de l'actualité à Paris et en IDF

[S'inscrire à la newsletter](#)

[Toutes les newsletters](#)



Dans la série du Parisien sur les comptes de la capitale, au plus de [7 milliards d'euros de dettes](#), nous rappelions une précédente décision de justice au sujet de « fonds municipaux donné à des causes qui peuvent être jugées très éloignées du quotidien des Parisiens ». En effet, le tribunal administratif avait validé la possibilité pour une collectivité de voter une telle subvention, au nom du droit propre à la « coopération décentralisée ».

« Les Parisiens, qui ont parfaitement su accueillir les réfugiés ukrainiens, n'ont pas besoin d'un tel vœu pour être sensibilisés au problème des migrants, avait déclaré David Alphand, le vice-président du groupe LR au Conseil de Paris, dans les colonnes du Figaro. S'il y a 100 000 euros de trop à Paris, avait ajouté l'élu du XVIe, qu'on en fasse profiter [les crèches de la capitale](#). »

Jointe par l'AFP vendredi après-midi, la mairie de Paris n'était pas en mesure de commenter la décision. De son côté, l'ONG a indiqué qu'elle « s'inquiète vivement » de la décision du tribunal et dit étudier « très sérieusement la possibilité d'un recours devant le Conseil d'État ». Elle a rappelé que « le sauvetage en mer n'a rien de politique, c'est une action humanitaire, qui relève d'une obligation morale et légale, garantie par des conventions internationales ».



Dans la rubrique Paris

[Au Salon de l'agriculture, l'alcool coule parfois un peu trop à flots](#)

[Transports en Ile-de-France : les perturbations du week-end des 4 et 5 mars](#)

[Végétalisation : à Paris, un million d'euros pour encourager les copropriétés à devenir des « CoprOasis »](#) P

Les commentaires sont ouverts à tous les inscrits. Ils font l'objet d'une modération avant publication. Ils seront publiés dans leur intégralité ou supprimés s'ils sont jugés non conformes à [la charte](#).

Veillez vous [connecter](#) ou [créer un compte](#) pour pouvoir commenter cet article.

chif Le 3 mars 2023 à 22h45

En gros l'argent du contribuable sert à alimenter les venues ? Alors que les resto du cœur sont débordés ???
On alimente le flux ? Ou sommes nous ?

chif Le 3 mars 2023 à 22h43

Logique . Faut arrêter d'alimenter les passeurs par procuration .

prigent Le 3 mars 2023 à 22h12

évidemment! Anne Hidalgo mélange tout, la mauvaise gestion de Paris et l'envie d'être reine et en première page des magazines . Qu'elle se préoccupe plutôt de faire ce pourquoi certains l'ont choisie..gérer la capitale et non son image personnelle!

Jean-laurentD705 Le 3 mars 2023 à 21h44

toutes ces opérations doivent être financés par les deniers personnels de ceux qui estiment devoir le faire et non par des impôts payés par des contribuables à qui ils doivent revenir.

paris19997bdhfks9386823452019djgjdjsfjgjd Le 3 mars 2023 à 21h39

Ne peut-on demander à ce que Hidalgo, Emmanuel Grégoire son adjoint et Mister David Belliard son Monsieur vélo soient mis sous tutelle?

Marie Le 3 mars 2023 à 21h12

Enfin du bon sens. Pourquoi nos impôts locaux serviraient à autre chose qu'à Paris ??! Faut vraiment être gonflée et dans un sentiment de toute puissance, pour transférer de l'argent de la 'caisse' Maire de Paris à la 'caisse' militante du PS !! Incroyable que ce soit possible . . . Le tribunal ne devrait pas simplement annuler la décision de la Mairie de Paris, mais poursuivre les élus responsables aussi. Ça dure depuis 2016, c'est purement et simplement un détournement de nos impôts locaux !

sainte67 Le 3 mars 2023 à 21h01

Très bien !

nfff9qdbc5gyjwckxf5cs04g88w gw88gwo0kwow0 Le 3 mars 2023 à 20h26

Une bonne décision pour une fois

Jura Le 3 mars 2023 à 19h44

Félicitation à la justice.

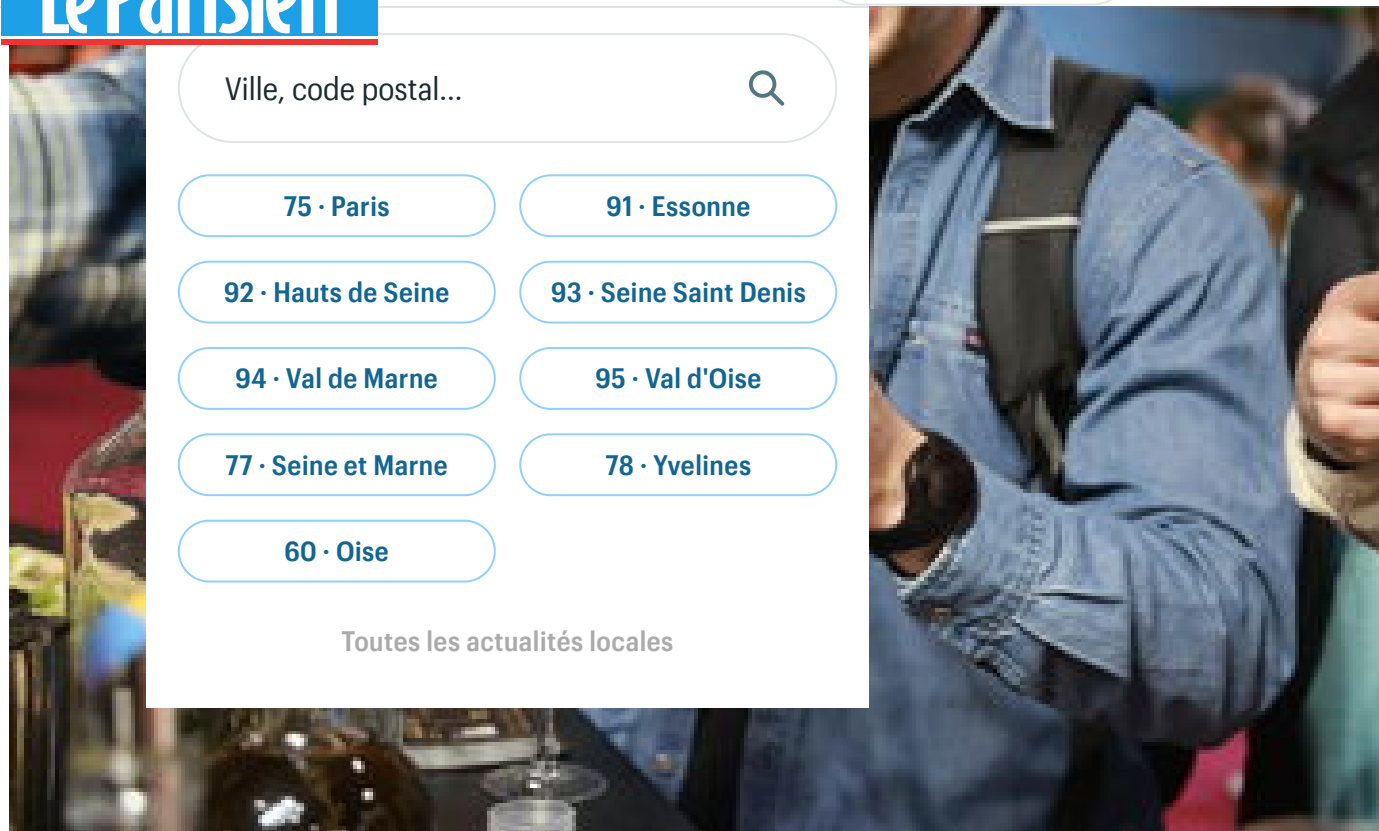
Paris



Journal

Se connecter

S'abonner



Au Salon de l'agriculture, l'alcool coule parfois un peu trop à flots



Végétalisation : à Paris, un million d'euros pour encourager les copropriétés à devenir des « CoprOasis » 



Transports en Ile-de-France : les perturbations du week-end des 4 et 5 mars



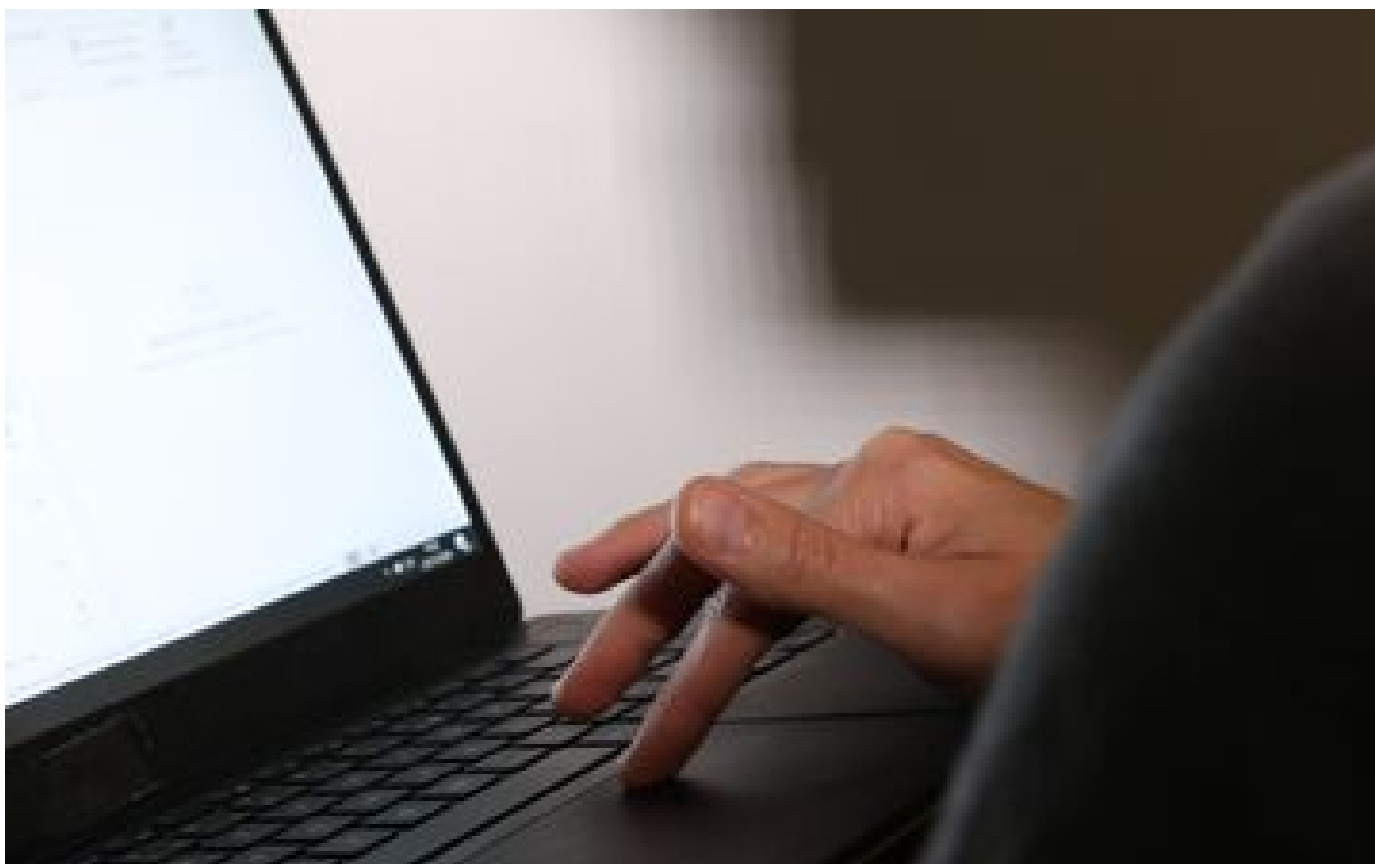
Paris : mis en demeure de quitter leur terrain, les boulistes de Montmartre ne comptent pas se laisser faire



Paris : les acteurs de la série « Bling Empire New York » sur Netflix cambriolés



Plan d'urbanisme à Paris : les Verts toujours pas emballés, « on se demande s'ils vont se mettre d'accord » P



Île-de-France : à 80 ans, Marc blanchissait l'argent des faux techniciens Windows P



Retards sur le RER B : et maintenant, un audit indépendant pour comprendre les proufs P